

Réf: Dossier 334655

Avis de constitution

SOCIETE « CORNALINE SARL »

Siège ABIDJAN- COCODY ANGRE 8eme TRANCHE
JUSTE APRES LE PONT SORO , LOT : 700 , ILOT : 45 ,
SECTION : CX , PARCELLE : 403 , CP 09 BP 4581
ABIDJAN ., Lot 700, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CORNALINE SARL »

Objet :

- Événementiel
- Décoration
- Restauration
- Dîner-anniversaire
- Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN- COCODY ANGRE 8eme TRANCHE

JUSTE APRES LE PONT SORO , LOT : 700 , ILOT : 45 ,
SECTION : CX , PARCELLE : 403 , CP 09 BP 4581 ABIDJAN
., Lot 700, Ilot 45

Dirigeant(s) M KONAN ASSA ARMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08900 du 03/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53213/GTCA/RC/2024 du 03/09/2024

